

Barème de cotisation au SIRMELEC

Barème de cotisation 2025 pour les entreprises de maintenance et réparation de matériel électrique professionnel:

	Montant de cotisation
1^{ère} année d'adhésion :	525 EUROS
Années suivantes :	
En fonction du chiffre d'affaires de l'année N-1 en Euros :	
Inférieur ou égal à 1 million	525 EUROS
Entre 1 million et 2,5 millions inclus	1500 EUROS
entre 2,5 million et 5 millions inclus	2100 EUROS
Supérieur à 5 millions	3150 EUROS